

L'ACCÈS AU BAC PROGRESSE, MAIS...

Si l'accès au baccalauréat s'est amélioré, 20,9% d'une génération sort toujours du système scolaire sans le bac. En 2024, l'écart entre la réussite au bac général et professionnel reste de 13 points. Enfin, la proportion du bac général s'est renforcée au détriment des bacs professionnels et technologiques.

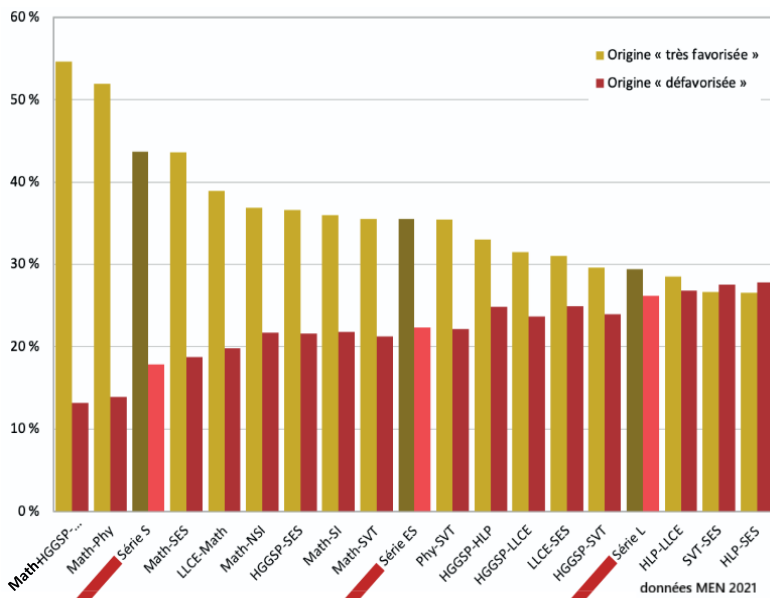
Le lycée reste donc dans une logique ségrégative, d'autant plus que les enfants de milieux défavorisés* y sont inégalement représentés : 21% en séries générales, 35% en séries techno mais 50% en voie professionnelle.

*Milieux défavorisés : ouvrier-ères et inactif-ves

UN LYCÉE QUI SÉLECTIONNE ET QUI TRIE

La réforme des lycées, mise en œuvre depuis 2018, a accentué les logiques déjà à l'œuvre. Clef de voûte de l'édifice, la sélection dans l'accès à l'université via Parcoursup renforce les inégalités de parcours scolaires.

Ainsi en 2024 parmi les lycéen-nes, 96,8 % des bachelier-ères généraux-ales ont reçu une proposition sur Parcoursup. C'est seulement 89,5 % des bachelier-ères technologiques et 82,4 % des bachelier-ères professionnel-les. De même, les choix de spécialités en série générale sont socialement biaisés.



	2024	2012
proportion d'une génération n'obtenant pas le bac	20,9%	22,5%
proportion obtenant un bac général	42,9%	37,8%
proportion obtenant un bac technologique	16,0%	15,9%
proportion obtenant un bac professionnel	20,2%	23,7%
taux de réussite au bac	91,2%	84,5%
taux de réussite bac général	95,9%	89,6%
taux de réussite bac techno	90,0%	83,2%
taux de réussite bac pro	83,3%	78,4%

CONSÉQUENCES DE LA RÉFORME :

- Concurrence entre les disciplines notamment de spécialités
- Dévaluation des disciplines du tronc commun
- Multiplication du travail de préparation des évaluations avec les plans locaux d'évaluation, qui participe à la perte de sens en renforçant l'évaluation au détriment de la relation pédagogique.
- Disparition partielle du groupe classe qui limite le travail en équipe pédagogique
- Stress permanent pour les élèves avec le contrôle continu
- Difficultés pour les élèves à construire des parcours cohérents aux poursuites d'études
- Perte de valeur des épreuves finales et donc du baccalauréat
- Spécialisation plus forte et précoce des élèves
- Augmentation de la concurrence entre établissements

UN LYCÉE DE LA RÉUSSITE POUR TOUTES ET TOUS

POUR LA CGT ÉDUC'ACTION, LE LYCÉE DOIT PERMETTRE LA RÉUSSITE, LES PROGRÈS ET L'ÉMANCIPATION DE TOUS-TES LES ÉLÈVES. CELA IMPLIQUE L'ABANDON DU TRI SOCIAL PAR LES FILIÈRES ET LES SPÉCIALITÉS, MAIS AUSSI LA FIN DE LA CONCURRENCE GÉNÉRALISÉE DES ÉLÈVES ENTRE EUX-ELLES.

**LA RECHERCHE DE L'INSERTION
PROFESSIONNELLE NE PEUT EN
AUCUN CAS ÊTRE L'OBJECTIF
PRIORITAIRE DU LYCÉE**



LES PRINCIPES CLEFS :

Quel·le que soit l'élève, quel que soit son parcours, chaque lycéen·ne doit acquérir :

- ◆ les outils nécessaires à un épanouissement individuel et collectif, notamment via une éducation non sexiste et une mise en œuvre ambitieuse d'EVARS (Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle)
- ◆ des connaissances disciplinaires sans lesquelles il n'y a ni culture, ni formation.
- ◆ des méthodes de travail personnel ou en équipe pour accéder à une autonomie qui permette de gérer le temps, le travail, les choix, de façon responsable.
- ◆ un esprit critique et ouvert sur le monde et bénéficier d'une éducation soucieuse du devenir et de l'émancipation de chacune et de chacun.

Le décalage entre les acquis réels des élèves et ce qui est exigé d'eux·elles existe. **Transformer en profondeur le lycée doit passer par une amélioration des contenus disciplinaires et des apprentissages pédagogiques.**

PLUS D'ÉGALITÉ, MOINS DE CONCURRENCE

Pour contrecarrer l'autonomie des établissements, la concurrence et l'accentuation des inégalités qu'elle produit, nous revendiquons :

- ◆ le cadrage national des horaires par discipline et en particulier ceux des dédoublements et des enseignements à effectif réduit. Cela doit permettre de maintenir l'équité entre les établissements et entre les territoires tout en respectant les besoins spécifiques.
- ◆ le retour à une carte scolaire stricte et la limitation des possibilités de contournement.
- ◆ aucune sélection dans l'accès à l'université, le baccalauréat étant le premier grade universitaire.

UN RÉÉQUILIBRAGE NÉCESSAIRE

Notre réflexion sur les horaires au lycée est indissociable de notre conception pour l'École. Elle passe par un postulat simple : égale dignité des différentes voies et filières.

Cela implique une revalorisation de l'enseignement professionnel et de la voie technologique.

La CGT Éduc'Action revendique la création d'un enseignement commun aux trois voies du lycée sur la législation du travail afin de permettre la formation des lycéens et des lycéennes au droit du travail.



UN LYCÉE UNIQUE ET POLYTECHNIQUE

DANS L'OBJECTIF D'UN LYCÉE ÉMANCIPATEUR POUR LES ÉLÈVES QUI PERMETTE LA RÉUSSITE DE TOUTES ET TOUS, IL EST TEMPS DE CONSTRUIRE UN LYCÉE UNIQUE ET POLYTECHNIQUE FAISANT UNE PLACE VÉRITABLE, POUR CHAQUE ÉLÈVE, À L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET PRATIQUE, À ÉGALITÉ AVEC LES ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES, LITTÉRAIRES, SPORTIFS ET ARTISTIQUES.

IL FAUT ABATTRE LE FANTASME D'UNE SÉPARATION ENTRE CONNAISSANCES THÉORIQUES ET « INTELLIGENCE DE LA MAIN » AU SERVICE DE LA DOMINATION DE CLASSE.

UN LARGE TRONC COMMUN

Au lieu de spécialiser, le lycée doit offrir des apprentissages diversifiés qui incluent des savoirs littéraires, scientifiques, sportifs, mais aussi artistiques et pratiques pour tous-tes les élèves.

Il doit inclure par exemple la philosophie pour tous-tes dès la seconde, réintégrer les mathématiques dans le tronc commun et permettre l'apprentissage des S.E.S pour toutes et tous après la seconde.

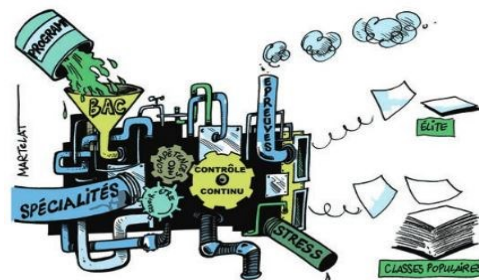
Les volumes horaires doivent être plus équilibrés entre disciplines. Combiné à l'allongement de l'obligation scolaire à 18 ans, il permettra de continuer d'élever le niveau général de la population.

L'année de seconde doit donc préparer à la classe de première générale et technologique en présentant un tronc commun, accompagné d'options facultatives. Aucune option ne doit être imposée pour l'accès à une série de première.

APPROFONDISSEMENTS CHOISIS

Les élèves ont le droit de préférer certaines matières. Nous proposons donc des heures d'approfondissement, théoriques ou pratiques, au libre choix des élèves. Ces derniers ne doivent pas « ouvrir ou fermer des portes » mais leur donner des connaissances étendues selon leurs goûts et leur appétence. De même, l'accès à une diversité de langues vivantes doit être étendu.

LE LYCÉE POLYTECHNIQUE DOIT LAISSER AUX ÉLÈVES LE DROIT DE SE TROMPER ET DE CHANGER DE VOIE.



QUELS MOYENS POUR CE LYCÉE ?

- ✓ La baisse des effectifs par classe est essentielle pour personnaliser les enseignements et répondre aux besoins des élèves, notamment les plus en difficulté.
- ✓ 24 élèves maximum par classe en lycée (15 en éducation prioritaire).
- ✓ Des dédoublements définis par discipline au niveau national.
- ✓ Une enveloppe de moyens, fléchée nationalement, qui doit permettre des activités en co-animation ou en petits groupes.

UN LYCÉE QUI ÉMANCIPE, C'EST AUSSI UN LYCÉE QUI TIENT RÉELLEMENT COMPTE DES BESOINS HUMAINS ET SOCIAUX DES ÉLÈVES, DE LEUR RYTHME, ET QUI LEUR DONNE LES MOYENS DE DEVENIR PLEINEMENT

CONDITIONS D'ÉTUDES

La scolarisation est un droit garanti à toutes et tous, sans restriction liées à la nationalité, à la situation régulière ou non des familles et de leurs enfants.

Des conditions d'étude favorisant la réussite nécessitent des enseignant·es qualifié·es ainsi que des effectifs par classe limités.

Il faut aussi un rythme scolaire adapté, prenant en compte les différents moments de la journée et favorisant les temps forts de vigilance :

- ♦ Une pause méridienne d'au moins 1h30 sur un temps commun,
- ♦ des conditions d'accueil de restauration favorisant la détente,
- ♦ une nourriture équilibrée et de qualité,
- ♦ une conception cohérente des emplois du temps associant les lycéen·nes et permettant une meilleure répartition des cours,
- ♦ La mise à disposition de l'ensemble du matériel pédagogique par l'établissement,
- ♦ La gratuité de tout le matériel scolaire.



UN VÉRITABLE LIEU DE VIE

Il est nécessaire d'adapter l'architecture des lycées en mettant à disposition des lieux que les élèves puissent s'approprier et dans lesquels se retrouver.

Un lycée pour 800 élèves maximum est nécessaire pour éviter les effets « usine ».

DÉMOCRATIE LYCÉENNE

Les initiatives des lycéen·nes, qu'il s'agisse de l'activité syndicale ou de la construction de projets associatifs, culturels, sportifs doivent avoir les moyens de s'exprimer.

Dans cette optique, il est nécessaire de modifier profondément la composition, le fonctionnement et les compétences du CVL afin, notamment, qu'il serve de lieu à la préparation des Conseils d'Administration. Il faut le doter des moyens nécessaires à ses actions. Les représentant·es doivent être élu·es directement par l'ensemble des lycéen·nes.



LA CGT ÉDUC'ACTION LUTTE CONTRE LES EXPULSIONS DES JEUNES SCOLARISÉ·ES SANS PAPIERS ET DE LEURS FAMILLES ET REVENDIQUE LA RÉGULARISATION DE TOUTES ET TOUS.

SOUVENT, L'ORIENTATION SE CONSTRUIT EN DEHORS DES ÉLÈVES ET CONTRIBUE À FAIRE DE L'ÉCOLE UNE MACHINE DE REPRODUCTION SOCIALE. CELA DOIT CESSER.

L'ORIENTATION S'INSCRIT DANS UN PROJET PERSONNEL (SCOLAIRE, PROFESSIONNEL ET CITOYEN). ELLE SE CONÇOIT COMME UN PARCOURS TOUT AU LONG DE LA SCOLARITÉ DU COLLÈGE AU LYCÉE, DOIT FAVORISER LE LIEN AVEC LES ÉTUDES POST-BAC ET PERMETTRE L'INSERTION PROFESSIONNELLE FUTURE.

L'ÉLÈVE ACTEUR·RICE

La connaissance du système éducatif est déterminante dans la réussite. L'information est primordiale. Elle doit être gratuite, donnée à tous les jeunes et à leurs familles de la manière la plus large et fiable possible, dans les établissements et les CIO, par des personnels spécialement formés.

L'orientation doit être égalitaire sur l'ensemble du territoire. Tous les jeunes doivent pouvoir avoir accès à l'ensemble des filières à proximité de leur domicile. La distance en temps comme en kilomètres ne doit pas être un obstacle à l'éducation et à la formation.

Les choix doivent être réversibles. Cela suppose la création de véritables passerelles entre les trois voies et les différentes séries, ce qui exige des moyens en heures poste sur le temps scolaire pour accompagner les élèves.



Pour que l'élève soit acteur·rice de son orientation vers le Supérieur, un temps dédié à ces questions est nécessaire. Le cadre doit être un service de proximité au sein de l'Éducation nationale.

DES MOYENS HUMAINS

Les Psy-EN doivent être recruté·es en nombre pour être présent·es efficacement dans tous les établissements ; leur indépendance vis-à-vis des chef·fes d'établissement, des branches patronales et des décideur·euses régionaux·ales doit être garantie.

De même, les différentes catégories de personnel doivent bénéficier de formation et de temps dédié pour se concerter avec les Psy-EN, échanger avec les élèves, et les accompagner dans de bonnes conditions.



L'ORIENTATION DOIT ÊTRE LISIBLE POUR TOUTES ET TOUS.

LES PARCOURS DOIVENT POUVOIR ÊTRE CLAIREMENT IDENTIFIÉS. ILS DOIVENT TENIR COMPTE DES GOÛTS DES ÉLÈVES ET CONTRIBUER À LEUR ÉPANOUISSEMENT.

GRÂCE À LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE, LES ENSEIGNANT-ES CONÇOIVENT LEURS COURS.

LA RECHERCHE MONTRE QUE CERTAINES PÉDAGOGIES PEUVENT FAIRE DES DÉGÂTS QUAND D'AUTRES REPOSENT SUR DES PRINCIPES QUI ÉMANCIPENT : *NE PAS METTRE LES ÉLÈVES DANS DES CASES ET LES OUVRIR AU MONDE ; NE PAS LES ISOLER, MAIS LES AIDER À CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT LEURS CONNAISSANCES ; NE PAS LES RENVOYER À LEUR ORIGINE SOCIALE SOUS COUVERT DE « MÉRITOCRATIE », MAIS PERMETTRE LA RÉUSSITE DE TOUTES ET TOUS ; AVOIR UNE ANALYSE CRITIQUE DE NOTRE SOCIÉTÉ.*

LA CGT REVENDIQUE UN MODÈLE QUI ARRÊTE DE CONSTRUIRE LA CONCURRENCE SCOLAIRE ENTRE ÉLÈVES ET DE LES ISOLER.

L'EXIGENCE POUR TOUS-TES MAIS PAS L'ÉLITISME

Le traitement institutionnel de la différenciation se fait en restreignant aux seuls « fondamentaux » les apprentissages des élèves en difficulté ou encore en les isolant dans des groupes de niveaux... Elle accentue donc les inégalités et l'élitisme.

Pour la CGT Éduc'action, à l'inverse, l'exigence est une nécessité universelle. Pour s'adapter aux difficultés des élèves, il convient de construire une démarche pédagogique les menant au même niveau de rigueur, de complexité et de détail que « les moins fragiles ». Cela commence par cesser de considérer qu'un savoir ou un savoir-faire est déjà acquis.



L'ÉCOLE DÉCRÈTE L'AUTONOMIE DES ÉLÈVES MAIS RIEN DANS NOS PROGRAMMES OU NOS FORMATIONS NE DIT COMMENT FAIRE ACQUÉRIR CETTE AUTONOMIE. IL FAUT CONSTRUIRE DES OUTILS AFIN QUE NOS ÉLÈVES ACQUIÈRENT CETTE AUTONOMIE AU LIEU DE L'HÉRITER.

QUELS OUTILS POUR RÉUSSIR L'EXIGENCE ?

- ✓ Intervention sur de petits groupes d'élèves dans le cadre d'enseignements spécifiques : remédiation, apprentissages, travaux de groupes, oralité...
- ✓ Évaluation plus individualisée des acquis de l'élève dont l'objectif n'est pas le classement mais bien l'identification des difficultés ou des éléments non acquis.
- ✓ Possibilité d'intervenir à plusieurs enseignant-es pour un groupe classe.
- ✓ Horaires qui ne soient pas réduits à du disciplinaire mais qui puissent inclure méthodologie, pratiques pédagogiques diverses : inter ou transdisciplinaires (TPE).

NOUS EXIGEONS UN BUDGET SUFFISANT POUR LE FINANCEMENT INTÉGRAL, POUR TOUTES ET TOUS LES ÉLÈVES, DE TOUTE ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET CULTURELLE EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS, Y COMPRIS POUR LES VOYAGES SCOLAIRES, AFIN DE FAVORISER L'OUVERTURE D'ESPRIT NÉCESSAIRE À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES ET L'ÉDUCATION À LA TOLÉRANCE.

LES PERSONNELS DANS CE NOUVEAU LYCÉE

DE FAÇON GÉNÉRALE, RETROUVER LE SENS DE NOS MÉTIERS NÉCESSITE UNE REVALORISATION IMPORTANTE DES SALAIRES ET UNE PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES PERSONNELS POUR AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL. DES CRÉATIONS DE POSTES ENSEIGNANT SONT ÉVIDEMMENT ESSENTIELLES, MAIS AUSSI DES PERSONNELS DE SANTÉ-SOCIAUX, VIE SCOLAIRE, TECHNICIEN·NES DE LABORATOIRE ET ADMINISTRATIFS.

EN SOMME, C'EST D'UNE RÉELLE CONFIANCE DE L'INSTITUTION DONT ONT BESOIN LES PERSONNELS, AFIN QU'ILS PUISSENT ASSURER LEURS MISSIONS AVEC LA RECONNAISSANCE DE LEUR EXPERTISE.

TEMPS DE CONCERTATION

L'une des clefs pour améliorer la qualité de notre travail et donner plus de sens à nos métiers est la concertation entre les personnels. Ce temps doit nécessairement être intégré dans le temps de service et laissé à l'appréciation des équipes pour sa mise en œuvre. Ces échanges peuvent se situer à bien des niveaux :

- ◆ l'équipe pédagogique d'une même classe.
- ◆ l'équipe disciplinaire
- ◆ autour de projets communs
- ◆ entre personnels enseignants, de santé et assistant·es sociales, vie scolaire.

Cette concertation peut également passer par des temps banalisés pour l'ensemble des équipes en vue d'échanges de pratiques, de discussion sur l'organisation pédagogique,...

FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE :

Au lieu du conseil pédagogique, souvent limité à certains personnels choisis par les chef·fes d'établissement, la CGT Éduc'action revendique des temps d'assemblées ouvertes à tous·tes les agent·es pour débattre des questions pédagogiques et scolaires.

Au lieu d'une direction nommée, la CGT Éduc'action revendique une direction collégiale tournante choisie parmi les personnels par les personnels.

LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE N'A QU'UN CARACTÈRE CONSULTATIF ET IL NE PEUT EN AUCUN CAS SE SUBSTITUER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

POUR LES PERSONNELS, LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE :

- ✓ la réduction du temps de service avec élèves : 15h pour les certifié·es/12h pour les agrégé·es, dans l'attente de l'unification des corps enseignants.
- ✓ 2 heures de concertation hebdomadaires intégrées au temps de service avec liberté d'organisation des personnels.
- ✓ une véritable revalorisation salariale : +400 euros immédiats pour tous·tes
- ✓ un avancement d'échelon identique pour tous·tes, qui ne dépende pas des « rdv carrière ».
- ✓ l'ouverture de négociations sur les besoins en temps de décharge : cycle terminal, coordo disciplines et labo...

Les lycées doivent être pensés comme un lieu de vie, ce qui implique des espaces de repos et de détente pour les personnels, mais également pour les élèves. Les espaces de travail bien aménagés pour répondre à leurs besoins. Il est urgent de repenser en profondeur les locaux scolaire afin de prendre en compte le bien-être des usager·ères et des personnels.


LA CGT ÉDUC'ACTION SOUTIEN LA CAMPAGNE DE L'ALLIANCE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE « L'ÉCOLE BIEN DANS SES MURS : POUR UNE RÉNOVATION ÉCOLOGIQUE DU BÂTI SCOLAIRE PUBLIC ».



REVENDIQUONS :

- ✓ De toute urgence, un plan de désamiantage et de protection contre le radon et la mise en conformité avec la loi
- ✓ Un investissement massif des collectivités territoriales dans ces créations ou rénovations en prenant en compte les enjeux écologiques et en garantissant une équité sur le territoire
- ✓ La prise en compte, comme le prévoit la loi de 2005, par l'architecture du bâti, des questions d'accessibilité de certain-es élèves et personnels au titre de leur handicap (PMR)
- ✓ Une conception des locaux après une concertation de la communauté éducative, des personnels des collectivités, des élèves, des parents et des collectivités.

DÈS MAINTENANT, POUR LES LGT, LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE :

- 
- ✓ DES EFFECTIFS À 24 ÉLÈVES MAXIMUM EN CLASSE ENTIÈRE
 - ✓ DES DÉDOUBLEMENTS ET DES HEURES À EFFECTIFS RÉDUITS DÉFINIS NATIONALEMENT
 - ✓ LE RETOUR À UN BACCALAURÉAT EN EXAMEN FINAL
 - ✓ L'ABANDON DE PARCOURSUP ET DE TOUTE SÉLECTION À L'ENTRÉE DE L'UNIVERSITÉ
 - ✓ UN TRONC COMMUN PLUS AMBITIEUX AVEC UN RÉÉQUILIBRAGE DES COEFFICIENTS ET DES HORAIRES
 - ✓ UNE RÉVISION DES PROGRAMMES POUR EN FINIR AVEC L'ENCYCLOPÉDISME.
 - ✓ LE RETOUR DES LYCÉES DANS L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

➤ PLUS LARGEMENT, LA CGT REVENDIQUE LE LYCÉE UNIQUE ET POLYTECHNIQUE